

occidental à entrer en récession et il est le dernier à en sortir, à cause de vos politiques.

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, je crois que le sénateur et moi-même sommes en désaccord, comme son parti et le mien sont en désaccord, sur la meilleure façon de remédier à la situation actuelle. Le sénateur et son parti dépenseraient davantage d'argent, faisant ainsi grimper le déficit, les impôts et, croyons-nous, le taux d'inflation et les taux d'intérêt. Une telle dépense de deniers publics stimulerait peut-être temporairement la croissance économique, mais elle serait néfaste et même désastreuse à long terme pour l'économie canadienne et risquerait d'annihiler les progrès véritables que nous avons accomplis—non sans douleurs, je le sais—pour amener notre économie à un niveau tel que, selon le Fonds monétaire international, nous aurons, en 1992 et 1993, le meilleur taux de croissance de tous les pays industrialisés, le taux d'inflation le plus faible et, dirai-je, certes en 1993 le meilleur taux de croissance de tous les pays du Groupe des sept.

• (1440)

Tout ce progrès a été accompli et, je le répète, non sans mal. Mais les gens ne veulent pas le compromettre en ouvrant les vannes et en dépensant des milliards de dollars que nous n'avons pas au risque de faire grimper les impôts, le taux d'inflation et les taux d'intérêt.

Nous avons vu ce que cela a donné du temps de nos prédécesseurs. Nous avons vu récemment ce que cela a donné en Ontario, et les Canadiens ne veulent rien savoir de cela.

Le sénateur Thériault: Le sénateur semble oublier que l'Ontario fait partie du Canada et que cette province souffre de la politique du gouvernement fédéral au même titre que le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Tel est le problème. L'idée, ce n'est pas de dépenser davantage, mais de dépenser mieux et d'investir dans des programmes qui viennent en aide aux gens qui sont dans le besoin et non aux riches amis des conservateurs. Là réside la différence d'idéologie entre eux et nous.

Le sénateur Murray: C'est exactement pour cela que vous devriez appuyer le projet de loi C-80. Nous enlevons l'accès aux allocations familiales à des gens comme vous et moi et nous orientons l'aide vers ceux qui en ont le plus besoin.

Le sénateur Thériault: La même idéologie qui a présidé à la récupération des pensions de la Sécurité de la vieillesse et, maintenant, des allocations familiales, s'appliquera éventuellement à l'assurance-maladie.

Il est vrai que ce n'est pas la première fois que frappe une récession. Nous avons eu une récession en 1980-1981. Toutefois, grâce à la politique du gouvernement de l'époque, nous en sommes sortis en moins de deux ans.

Les conservateurs ont pris le pouvoir en 1983, à un moment où la croissance était plus forte que jamais au Canada. Qu'ont-ils fait? Ils ont doublé le déficit au cours de la meilleure période économique que nous ayons eue depuis longtemps, et, du même coup, plus que doublé la dette du Canada. Les pauvres pâtissent de tout leur gaspillage et de toutes leurs extravagances, telle l'acquisition récemment annoncée d'hélicoptères pour le ministère de la Défense au coût de quatre milliards de dollars. Telle est la politique conservatrice.

LES RELATIONS DE TRAVAIL

LA GRÈVE AU PORT DE VANCOUVER—LA MÉDIATION FÉDÉRALE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'honorable Jack Austin: Honorables sénateurs, le leader du gouvernement sait qu'il y a, dans le port de Vancouver, une grève légale qui concerne, pour le moment, le syndicat des contremaîtres qui existe dans ce port. Or, s'il y avait des piquets de grève de solidarité, la grève pourrait facilement s'étendre au port tout entier.

Ce syndicat des contremaîtres n'a pas de convention collective depuis plusieurs mois. Cette affaire relève de la compétence du gouvernement fédéral. Le ministre peut-il nous dire si des mesures de médiation spéciales sont prises pour venir à bout de cette grève?

Le ministre sait fort bien que le Parlement a déjà été rappelé auparavant au cours de l'été afin de légiférer un retour au travail mais j'estime qu'il serait très ennuyeux de procéder ainsi avant la fin octobre.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, les fonctionnaires du ministère fédéral du Travail sont sur place et font tout leur possible pour parvenir à un règlement de la grève et à la reprise des activités. Je ne peux en dire plus pour l'instant. Plus tôt aujourd'hui, j'ai reçu un bref rapport sur la question de la part du ministre du Travail et de ses fonctionnaires, et je puis vous assurer, honorables sénateurs, qu'ils font de leur mieux pour résoudre le problème dans les plus brefs délais.

LA CONSTITUTION

LA SOURCE DES FONDS D'UN COMITÉ RÉFÉRENDIAIRE

L'honorable H.A. Olson: Honorables sénateurs, je voudrais poser une question au leader du gouvernement au sujet de l'appui financier accordé au soi-disant comité du oui qui a vu le jour hier.

A-t-on prélevé directement ou indirectement des fonds du trésor fédéral pour financer ce comité?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Non, honorables sénateurs.

Le sénateur Olson: Y a-t-il des années-personnes du Bureau du Conseil privé qui sont affectées à ce comité?

Le sénateur Murray: Non, honorables sénateurs.

RÉPONSES DIFFÉRÉES DES QUESTIONS ORALES

L'honorable John Lynch-Staunton (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai la réponse à la question que l'honorable sénateur Molgat a posée au Sénat le 15 septembre 1992 au sujet de la différence entre les textes anglais et français de l'accord de Charlottetown.

LA CONSTITUTION

LE RAPPORT DU CONSENSUS—LES LANGUES OFFICIELLES—LA DIFFÉRENCE ENTRE LES TEXTES ANGLAIS ET FRANÇAIS

(Réponse à la question posée par l'honorable Gildas L. Molgat le 15 septembre 1992).

Le mot «attachement» est utilisé à plusieurs reprises dans la clause Canada dans le contexte de valeurs et